Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 45

Artikel: L'industrie des crayons
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197168

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

moyens pour arriver à le surprendre en flagrant délit de supercherie. Un jour, subitement, on lui annonça qu'un de ses parents, parti pour l'Amérique, venait de mourir, le faisant son héritier et lui léguant trois millions. Seul le décès de ce parent était exact. Il était à supposer que le faux dément allait pousser une exclamation de joie; il n'en fut rien. Mais, peu d'instants après, les médecins s'étant retirés, un gardien le trouva en train de faire, avec l'aide d'un crayon, et en écrivant les chiffres sur la manchette de sa chemise, un calcul d'intérêts. Il comptait combien un capital de 3 millions, placé à 4 %, lui donnerait de rentes par an, par mois, par jour.

Et le calcul était parfaitement juste!

Ainsi surpris, le prétendu fou dut avouer sa supercherie. « Ma foi! je m'en moque! dit-il en souriant; on me condamnera à quelques années de prison, mais en sortant je serai riche! » Quand on lui apprit que l'histoire de l'héritage avait été inventée pour le tromper, il entra dans une colère furieuse, et c'est alors qu'on put croire qu'il allait perdre réellement la raison.

Un nouveau journal parisien, *La Volonté*, publiait immédiatement avant l'ouverture des Chambres, la spirituelle boutade qu'on va lire. Ce qui s'est passé l'autre jour, au sein de la Chambre des députés, nous a suffisamment donné la preuve que l'auteur était tombé juste.

Paroles d'un sage.

De tous les côtés, on se hue:
Traîtres! mouchards! voleurs! vendus!
On n'aperçoit dans la cohue,
Que pieds levés et poings tendus.
Les gifles vont par ribambelles;
Le marron promet, cet hiver!
Nous en verrons d'encor plus belles
Sitôt le Parlement rouvert;
Car le retour des « honorables »
Sera le signal, nous dit-on,
D'une compote de nos râbles
Cuisinée à coups de bâton.
Comme je respecte mes membres,
Que mon « Moi » m'est cher et sacré,
Le jour où rentreront les Chambres,
Dans ma chambre je rentrerai.

NOTULES

Pour les dames.

Mesdames, prenez garde à vos jolis yeux, dit à ses lectrices le *Petit Marseillais*, écoutez les sages conseils du docteur Wood, de Chicago, qui déclare nettement la guerre à la voilette, funeste à la vue, affirme-t-il.

Ce docteur a choisi une douzaine de spécimens typiques de voilettes, et il a exécuté la série ordinaire de ses expériences sur la possibilité de lire distinctement à travers. Il en est arrivé à conclure que tous les voiles affectent plus ou moins la faculté de voir distinctement, tant à distance que de près, et que le plus mauvais, sous ce rapport, est le voile semé de pois. Toutes choses égales d'ailleurs, la gêne de la vision est en proportion directe du nombre de mailles par pouce carré; la texture du voile joue aussi à ce point de vue un rôle important.

Ainsi, lorsque les côtés des mailles sont composés de fils simples et serrés, l'œil se trouve bien moins gêné que lorsque ce sont des fils doubles. Enfin, le voile le plus acceptable est celui qui n'a pas de pois, de fleurs ou d'autres dessins, qui ne consiste qu'en mailles larges et régulières faites de fils simples et serrés.

L'Almanach du Léman, qui se publie à Genève, vient de paraître, et nous l'avons lu avec beaucoup d'intérêt. Outre de nombreux et utiles renseignements sur nos autorités fédérales, nos services publics, etc., il contient un choix d'excellents articles de genres variés. Quelques portraits, parmi lesquels celui de M. Ruffy, qui est excellent. A côté de cela de charmantes illustrations et d'amusantes caricatures. L'almanach du Léman est en vente au bureau du *Conteur Vaudois*, au prix de 30 c. — Nous y glanons cette variété:

Etre tiré à quatre épingles. Cette locution, qui s'entend de la correction élégante du costume, vient de l'époque où l'on portait un fichu ou mouchoir de cou. Le fichu, formé d'une pièce d'étoffe carrée, pliée en triangle, dans le sens de la diagonale, avait une de ses pointes sous les épaules et les deux autres croisées à la ceinture. Pour le tenir tendu et bien ajusté, on fixait les pointes par trois épingles, et une quatrième aux croisements sur le corsage.

La même expression s'appliquait il y a 3 siècles, au costume masculin, comme on le voit dans un ancien règlement de la paroisse de St-Jaques-de-l'Hopital de Paris:

« Le crieur est tenu, avant la fête de Monseigneur Saint-Jaques, d'aller par la ville avec sa clochette et vêtu de son corset crier la confrérie.

« Item doit à chaque pélerin et pélerine quatre épingles pour attacher les quatre cornets (coins) des mantelets des hommes et des chapeaux de fleurs des femmes. »

L'industrie des crayons. — Nous trouvons dans un journal allemand une étude statistique assez curieuse relative à la fabrication des crayons dans le royaume de Bavière qui est, comme l'on sait, le pays du monde où cette industrie est le plus en honneur.

Actuellement, il y a en Bavière vingt-huit fabriques de crayons, sur lesquelles vingt-trois se trouvent à Nuremberg et une seulement à Munich, la capitale du royaume.

Ces établissements occupent dix mille ouvriers et employés, tant hommes que femmes. Dans certaines maisons, on emploie même de tout jeunes enfants.

La moyenne des salaires est de 4 francs par jour pour les hommes, 3 fr. 25 pour les femmes et 2 fr. pour les enfants au-dessus de douze ans.

Les vingt-huit fabriques bavaroises ne produisent pas moins de quatre millions de crayons à mine de plomb et trois cent mille crayons de couleur par semaine. L'année dernière, elles ont livré au commerce deux cent trente millions, en chiffres ronds, de crayons ordinaires.

Si l'on s'en rapporte au journal allemand où nous puisons ces renseignements statistiques, la fabrication de ces crayons exige l'abatage d'au moins 900 hectares de cèdres chaque année, et rien qu'en Europe.

Toute une forêt convertie annuellement en portemine!

Jeunesse dorée.

Nos lecteurs connaissent tous notre jeunesse dorée, tous ont remarqué mainte fois ces jeunes élégants au col cassé qui, la badine en main, la cigarette aux lèvres, se pavanent sur les trottoirs, se figurant que toutes les demoiselles soupirent à leur approche et les mangent des yeux.

Il est assez curieux de savoir comment ces petits messieurs, dont les allures vous agacent, et qui vous vont, comme on dit, « jusque sous les ongles », ont été désignés à différentes époques. Nous trouvons ce renseignement dans les *Curiosités des sciences et des lettres*, par Ch. Joliet:

« La jeunesse dorée, nous dit-il, fut désignée par différents noms suivant les régimes. Sous François Ier, elle apparut pour la première fois. Les fashionnables d'alors s'appelèrent *Muguets*. Sous Charles IX et Henri III, on vit les *Mignons*. Louis XIV eut ses *Marquis*, remplacés sous Louis XV par les *Roués*, sous Louis XVI par les *Freluquets* ou les *Beaux*, jeunes gens de la bourgeoisie, qui copiaient les façons des gentilshommes.

Avec la Révolution, toute élégance disparut; mais la Convention eut pourtant ses *Muscadins*. Le Directoire se signala par ses *Incroyables*. Sous le Consulat, ils se tranformèrent en *Petits-Maîtres* et en *Merveilleux*; sous la Restauration en *Elégants* et en *Dandys*. Enfin, après 1830, il y eut des *Lions*, en 1850, les *Muscadins*, etc. »

Feuilles de géranium. — Un journal donne la recette suivante que nous reproduisons sans rien savoir sur son efficacité.

Les feuilles de tous les géraniums ont la propriété de guérir promptement les écorchures ou autres plaies de ce genre. On prend une ou plusieurs feuilles de cette plante que l'on écrase un peu sur un linge et que l'on applique sur la plaie. Il arrive très souvent qu'une feuille suffise pour la guérison. Elle s'attache fortement à la peau, aide au rapprochement des chairs et cicatrise la blessure en peu de temps.

Rubans chiffonnés ou fripés par l'humidité. — On défait la garniture, on étend les rubans sur une table recouverte d'un drap; on les frotte à l'envers avec une éponge imbibée d'eau de gomme (25 grammes de gomme arabique dans un verre d'eau), de façon qu'ils ne soient qu'humectés. Puis on les repasse à l'envers. Le procédé rend aux rubans la fermeté et le brillant du neuf.

Métal blanc des services de table. — Pour le nettoyer facilement, le procédé est des plus faciles. Vous réduisez en poudre fine une petite pierre de blanc d'Espagne, vous l'humectez d'alcool, puis vous frottez vivement en tous sens l'objet à nettoyer à l'aide d'un chiffon. Cela fait, vous lavez votre objet dans une eau de savon tiède, puis, vous essuyez avec un linge usé et finissez de donner le poli avec une peau de daim.

Récitals Scheler. — Encore un et ce sera fini. Entendons-nous, ce sera la fin de la première série, car il est évident que le succès obtenu par M. Scheler — succès dont nous étions sûrs d'avance — lui fait une obligation de recommencer. Pourquoi donc l'aimable conférencier ne donnerait-il pas une ou deux séances le soir, à 8 heures? Il est tant de personnes qui, à 5 heures, sont encore retenues par leurs affaires; et, parmi celles-ci combien d'amateurs de bonne littérature et de bonne diction, qui seraient heureux de pouvoir, eux aussi, applaudir M. Scheler.

C'est donc mardi prochain, à 5 h., qu'aura lieu la dernière séance de la première série. Dans le programme, très attrayant, nous remarquons une page du regretté Eugène Rambert, « Vous qui dormez ».

Billets en vente chez M. *Tarin*, libraire et à l'entrée.

THÉATRE. — Fort bonne représentation jeudi dernier. Dans les *Surprises du divorce*, le désopilant vaudeville de Bisson, on a apprécié une fois de plus le talent comique très fin de M. M. Darcourte et Grélé; avec Mme Folmer, bien amusante en ex-ballerine, c'est à eux que reviennent les honneurs de la soirée. On a beaucoup applaudi et surtout beaucoup ri.

Dimanche soir, deuxième représentation des *Surprises du divorce* avec *les Fourchambault*, d'Emile Augier.

Concert Sarasate. — On nous annonce, pour le 15 courant, un concert du célèbre virtuose. Nous y reviendrons.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

FOURNITURES POUR BUREAUX

Registres courants et sur commande.

Etuis d'instruments mathématiques d'Aarau.

Impressions en tous genres.

OCCASION — *Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, tel que:*

Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,	dep. Fr. 1 —	p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots pr hommes	» 2 50	»
Coutil imprimé; flanelle laine et coton	» — 45	»
Cotonnerie, toiles écrues et blanchies	» — 20	»

jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de **Max Wirth. Zurich.** ☰ *Echantillons franco.* ☰

Adresse: **Max Wirth, Zurich.**

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.